Faut-il lutter contre les monopoles ?

Pensez à effectuer l'analyse préalable du sujet que nous vous proposons sur le site, c'est avec cet entraînement que vous acquérrez les principales techniques de la problématisation en Analyse Economique et Histoire des Sociétés Contemporaines. Cet entraînement est indispensable pour obtenir une bonne note aux concours.

Sommaire *(Cliquer sur le titre pour accéder au paragraphe)*

* *

I. Le monopole ou le risque de nuisance au bien-être 2
II. Un risque qui ne se vérifie pas dans tous les cas. 5
III. La lutte contre les monopoles 8

* *

Depuis l'analyse de Léon Walras (Eléments d'économie pure, 1874), la concurrence pure et parfaite est apparue comme la structure de marché apte à satisfaire le plus grand nombre, du point de vue du consommateur tout du moins. La vérification des cinq hypothèses qui tiennent lieu de conditions à la pureté et la perfection de la concurrence peut permettre d'atteindre un équilibre général.

Le monopole contrevient évidemment à ces hypothèses puisqu'il suppose qu'un seul producteur de bien ou de service (soit qu'il dispose d'un contrôle absolu sur une ressource rare, soit qu'il est le seul à maîtriser le produit en lui-même) est présent sur un marché pour satisfaire une demande émanant de consommateurs nombreux [sauf dans le cas d'un monopole bilatéral, cas particulier que nous n'analyserons pas ici]. Dans certains cas, le producteur peut ne le devoir qu'à lui-même ayant développé un procédé ou mis au point un produit ; dans d'autres cas, des raisons exogènes peuvent lui avoir conféré cette situation.

Les monopoles ont-ils des raisons d'être craints et doivent-ils, dès lors, être combattus ? Les monopoles soulèvent deux types de problèmes relatifs au bien-être social, dans une perspective statique – le bien-être de la société – comme dans une perspective plus dynamique d'évolution technologique (première partie). Cependant, ces caractéristiques ne sauraient s'appliquer à toutes les formes de monopole dont la plupart sont contraints à des stratégies ne visant pas à une maximisation du profit (deuxième partie). Ceci justifie le discernement dont doivent faire preuve les autorités en charge de veiller aux intérêts des consommateurs (troisième partie).

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.

Faut-il lutter contre les monopoles ?

I. Le monopole ou le risque de nuisance au bien-être.

En remettant par définition en cause les hypothèses de la concurrence pure et parfaite, le monopole peut nuire au bien-être social qu'Alfred Marshall a contribué à identifier (A) et à l'avenir des secteurs touchés, faute de stimuli à l'innovation (B).

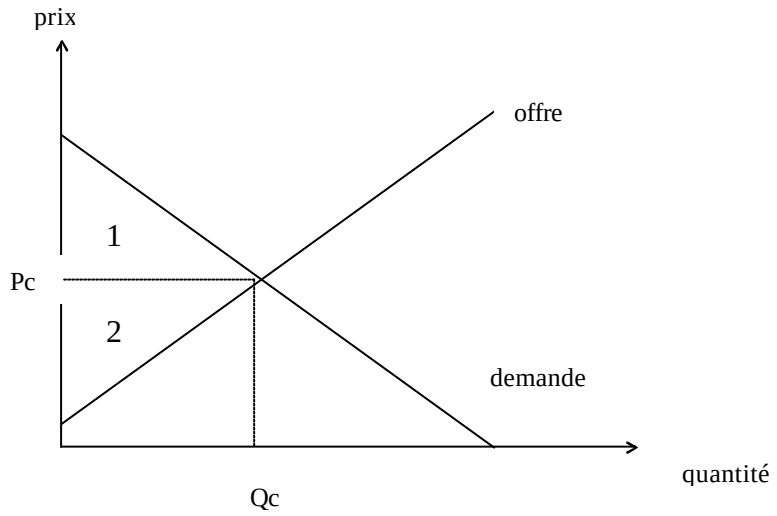
I.1. La remise en cause des hypothèses de la concurrence pure et parfaite.

Toute forme de monopole repose sur une absence de concurrents directs, effectifs. La libre entrée sur le marché est, dans les faits, non vérifiée, rendue impossible par les agissements du monopoleur, ou alors refusée (pour des raisons qui leur sont propres) par les concurrents éventuels, ou encore inhérente à la production du bien ou service en question. Ces diverses possibilités justifieront qu'il faille adopter différentes attitudes vis-à-vis des monopoles.

Cette hypothèse de pureté remise en cause, une autre l'est inévitablement. Dans chacun des cas en effet, l'hypothèse essentielle d'atomicité est contrariée. L'entreprise en situation de monopole dispose d'un pouvoir d'influence sur le prix du bien ou service qu'il propose aux consommateurs : price-taker en concurrence, l'entreprise est ici price-maker.

C'est la raison principale pour laquelle le monopole est le plus souvent stigmatisé. Pouvant à loisir (mais dans une certaine mesure seulement nous le verrons) déterminer le prix de vente et conjointement le volume de production offert aux consommateurs, le monopoleur dispose du pouvoir de « rationner » le marché et de bénéficier de prix plus élevés que ceux qu'autorise la concurrence. Ceci transparaît dans l'évaluation graphique des surplus des consommateurs et des producteurs.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.



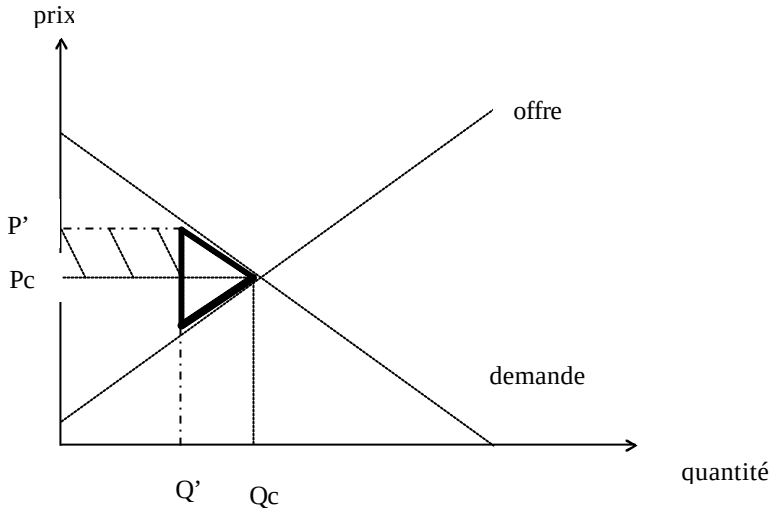
Sur un marché qui autorise les échanges une fois l'équilibre obtenu, où se confrontent une offre, croissante avec le prix, et une demande, décroissante avec le prix, les consommateurs réalisent un surplus (la zone 1) au sens où ils peuvent obtenir toutes les quantités au même prix alors qu'ils auraient été prêts à payer plus cher les unités produites (en quantité inférieure, donc plus rares) avant obtention de l'équilibre. De la même manière, les producteurs réalisent un surplus (la zone 2), car ils étaient prêts à vendre moins cher ces unités en quantité moindre qu'à l'équilibre comme le montre la courbe d'offre [qui est la courbe de coût marginal dans sa partie croissante]. La somme des deux surplus consiste en un surplus social, maximisé en situation de concurrence pure et parfaite.

Deux faits sont alors notables si le monopole conduit effectivement à un prix (P') supérieur et une quantité proposée (Q') inférieure au cas de la concurrence. Le premier est un transfert de surplus des consommateurs aux producteurs, les producteurs ayant en quelque sorte réussi à accaparer une partie du surplus (la partie hachurée) des consommateurs ; le second est une perte nette de surplus (une « deadwight loss », le triangle en gras décrit par Haberger en 1954) pour l'ensemble de la société.

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.

Extrait gratuit de document, le document original comporte 6 pages.

Faut-il lutter contre les monopoles ?



Le monopole a des inconvénients dans cette perspective plutôt statique qui s'accentuent lorsque l'on s'intéresse aux moyens nécessaires à l'obtention du pouvoir de monopole. Dans certains cas comme celui d'un monopole dit légal, la recherche de rente monopolistique (le « rent seeking ») coûte selon G. Tullock (1965) non seulement à l'entreprise mais à la collectivité toute entière.

Pour ces diverses raisons, le monopole a des inconvénients qu'il peut sembler légitime de pallier et c'est ainsi qu'est justifiée l'intervention d'institutions légitimes pour combattre les monopoles. S'il présente ce type d'inconvénient pour le bien-être « présent » de la société, le monopole fait aussi courir un risque pour l'efficience de sa propre branche, et par suite, pour le bien-être « futur » d'une société en grande partie fondée sur les progrès technologiques.

I.2. Il peut être source de routine productive et freiner l'évolution économique fondée sur le PT et les gains de productivité.

La concurrence a cet avantage pour les consommateurs qu'elle incite les entreprises à rechercher en permanence une baisse des coûts de production. A court ou moyen terme, la possibilité de réaliser un surprofit dépend de la structure des coûts donc des efforts de rationalisation des producteurs. A long terme, seuls

© EduKlub S.A.
Tous droits de l'auteur des œuvres réservés. Sauf autorisation, la reproduction ainsi que toute utilisation des œuvres autre que la consultation individuelle et privée sont interdites.